

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de LAPLUME dûment convoqué s'est réuni à la salle du Foyer Rural, sous la présidence de Madame Séverine COUDERT, Maire.

Présents : MMES COUDERT Séverine, GAICHIES Chantal, ROBIN Alvina, MINATO Sylvie, PERRET Laurence, LARVOL Katell, BONNEL Sophie.

MM. LABADIE Jean-Marc, GUINEDOR Christophe, BACQUA Éric, BÉNARD Cédric.

Absents : MM. PAILLET Michel (pouvoir à Mme COUDERT Séverine), BIOLATO Jean-Paul (pouvoir à M. LABADIE Jean-Marc), MESTRE Hervé (pouvoir à M. GUINEDOR Christophe), ROUANNE Pascal (pouvoir à Mme GAICHIES Chantal).

Secrétaire de séance : Mme BONNEL Sophie.

BOURSES LOISIRS – CHANTIER JEUNES du 19 au 23 JUILLET 2021

Madame le Maire présente au conseil municipal les actions qui seront menées auprès des adolescents de la commune, âgés de 14 à 17 ans, du 19 au 23 juillet 2021.

Les jeunes participeront à des ateliers pour valoriser le patrimoine de la commune sur différents sites et bâtiments communaux les matins, et des activités de loisirs les après-midis.

Le partage des tâches et des loisirs contribue à l'apprentissage du "vivre ensemble" et développe une solidarité entre les jeunes de la commune.

Au terme du séjour, afin de favoriser les initiatives citoyennes et de les encourager, chaque participant peut recevoir une bourse loisirs par la commune d'un montant total de 76 €.

8 jeunes ont été retenus pour participer au chantier citoyen du 19 au 23 juillet 2021 :

- BARTHEROTE Ambre, BOYER Laura, GOUPIL Elise, LAPORTE Marie, MAURAN Clément, MUSSOTTE Amélie, MUSSOTTE Marjory, ORTAL Clément, domiciliés à LAPLUME.

Ouï l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE :

- de verser à chaque jeune ci-dessus qui ont participé au chantier citoyen une bourse loisirs d'un montant de 76 €.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Affiché le 29 juillet 2021.



**Le Maire,
Séverine COUDERT.**